

NATURE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS
École La Petite-Patrie
Précolaire
2017-2018



Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur

À la fin de chaque étape les élèves seront évalués sur les plans sensoriel et moteur. Afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant, cette compétence sera évaluée par différents moyens tels que : observations et activités.

Affirmer sa personnalité

À la fin de chaque étape les élèves seront évalués sur leur autonomie en classe et leur capacité à faire des choix. L'observation sera le moyen privilégié pour soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.

Interagir de façon harmonieuse avec les autres

À la fin de chaque étape les élèves seront évalués sur leur capacité à respecter les règles de vie de groupe ainsi que sur l'expression adéquate de leurs émotions. L'observation sera le moyen privilégié pour soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.

Communiquer en utilisant les ressources de la langue

À la fin de chaque étape les élèves seront évalués sur leur intérêt pour les livres et sur leur participation à des activités de communication orale et/ou écrite. Afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant, cette compétence sera évaluée par différents moyens tels que : observations, exercices et activités.

Construire sa compréhension du monde

À la fin de chaque étape les élèves seront évalués sur leur degré de participation, sur leur intérêt ainsi que sur leur démarche lors de diverses activités (artistiques, mathématiques, scientifiques...). Afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant, cette compétence sera évaluée par différents moyens tels que : observations, exercices et activités.

Mener à terme une activité ou un projet

À la fin des étapes 2 et 3 les élèves seront évalués sur leur habileté à réaliser et présenter leur travail ou leur projet. Afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant, cette compétence sera évaluée par différents moyens tels que : productions, exercices, activités et observations.

**Communications officielles de l'année
Précolaire**

Première communication écrite	Le 5 octobre 2017 vous recevrez par votre enfant une première communication concernant les apprentissages et le comportement de votre enfant.
Premier bulletin	Le 22 novembre 2017 , le 1 ^{er} bulletin vous sera remis lors de la rencontre de parents.
Deuxième bulletin	Le 1^{er} mars 2018 , le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant.
Troisième bulletin	Le 21 juin 2018 , le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison. Ce bulletin est le bilan de l'année scolaire en cours.